



SMAS

Renforcer la gestion durable du système aquifère sénégalo-mauritanien pour assurer l'accès à l'eau des populations confrontées au changement climatique

Renforcer la gestion durable du Système Aquifère Sénégal - Mauritanien pour assurer l'accès à l'eau des populations confrontées au Changement Climatique

TERMES DE RÉFÉRENCE

pour le recrutement d'un(e) expert(e) national(e) en socio-économie pour contribuer au développement de l'Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) pour les eaux souterraines de la portion nationale du Système Aquifère Sénégal-Mauritanien (SMAS)
(Gambie, Guinée Bissau, Mauritanie et Sénégal)

[AC/OSS/SMAS_Socio-economie/250325-20]

Mars 2025

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) est une organisation internationale à vocation africaine, créée en 1992 et basée à Tunis depuis 2000. Il compte parmi ses membres 35 pays (28 pays africains¹ et 7 pays non-africains), 13 organisations régionales, des organisations des Nations Unies. L'OSS a pour mission d'appuyer ses pays membres africains dans la gestion durable de leurs ressources naturelles dans un contexte de changement climatique particulièrement défavorable. Son action se situe principalement dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches de l'Afrique.

Dans le cadre de ses efforts pour promouvoir la gestion durable des ressources en eau, l'OSS se concentre sur la gestion concertée des aquifères transfrontaliers en Afrique, dont le Système Aquifère Sénégal-Mauritanien (SMAS)², partagé entre la Gambie, la Guinée-Bissau, la Mauritanie et le Sénégal. Ce système aquifère revêt une importance cruciale pour la subsistance des populations locales, notamment dans les régions arides où les ressources en eau sont limitées. Cependant, la surexploitation des nappes et les risques de pollution des eaux souterraines posent des défis majeurs.

En mai 2020, un Groupe de Travail Régional (GTR) pour la coopération transfrontière sur le Bassin aquifère Sénégal-Mauritanien (BASM) a été mis en place et constitué par les 4 Etats partageant le bassin (Gambie, Guinée Bissau, Mauritanie et Sénégal), l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie (OMVG)³, l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS)⁴ et l'OSS associés à ce dialogue régional. Il a pour mandat de renforcer la coopération transfrontière entre les pays du BASM et d'encourager ces Etats et les Organismes de Bassins Transfrontaliers (OBT) à instaurer un mécanisme pérenne de gestion concertée transfrontière sur le BASM. Le dialogue régional sur le SMAS est actuellement facilité et soutenu par plusieurs organisations internationales, notamment le Geneva Water Hub, le Secrétariat de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (UNECE) et le Centre international d'évaluation des ressources en eaux souterraines (IGRAC).

Depuis sa mise place, le GTR s'était engagé dans une phase de conception d'un programme conjoint et d'un plan d'action visant à remplir le mandat qui lui a été confié. Ce programme a été validé par les ministres des quatre pays en septembre 2021.

Le projet SMAS « Renforcer la gestion durable du Système Aquifère Sénégal - Mauritanien pour assurer l'accès à l'eau des populations confrontées au changement climatique » s'inscrit dans le cadre du programme du GTR et sera mis en œuvre en étroite synergie avec celui-ci. La Fiche d'Identification du Projet (PIF) a été élaborée avec le PNUE, et approuvé par le FEM en novembre 2021 à l'issue d'un long processus de consultation, d'élaboration et de révision. Il s'en est suivi le développement du document du projet SMAS selon le même processus, approuvé par le GEF en juin 2022. La convention de financement a été signée en janvier 2024, marquant le début officiel du projet financé par le FEM (Fonds pour l'Environnement Mondial) via le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). Le projet a été officiellement lancé en juillet 2024 au Sénégal.

Ce projet régional concerne les quatre (04) pays. Il a pour objectif de promouvoir la coopération entre quatre pays (La Gambie, la Guinée-Bissau, la Mauritanie et le Sénégal) et à renforcer la capacité institutionnelle pour la protection et la gestion durable de l'aquifère transfrontalier sénégal-mauritanien afin d'améliorer la sécurité hydrique et alimentaire ainsi que la résilience face au changement climatique. L'OSS est l'Agence d'exécution principale du projet et travaillera en étroite collaboration avec les agences nationales des pays participants, et les organisations de bassin transfrontalières telles que l'OMVG et l'OMVS.

¹ Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Erythrée, Ethiopie, Gambie, Guinée Conakry, Guinée-Bissau, Kenya, Libéria, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Nigeria, Ouganda, République centrafricaine, Sénégal, Somalie, Soudan, Tchad & Tunisie

² Système Aquifère du Sénégal-Mauritanien : Acronyme réservé au projet financé par le GEF

³ Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie (OMVG)

⁴ Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS)

Dans le cadre du projet SMAS, une Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) sera réalisée pour identifier les principaux défis et opportunités liés à la gestion durable du Système Aquifère Sénégal-Mauritanien (SMAS). Cette ADT constituera une base technique essentielle pour l'élaboration du Programme d'Action Stratégique (PAS) du SMAS.

Pour alimenter l'ADT régionale, des ADT nationales seront élaborées dans chaque pays participant (Gambie, Guinée-Bissau, Mauritanie et Sénégal). Ces analyses nationales s'appuieront sur plusieurs études thématiques couvrant les impacts du changement climatique, l'environnement, la socio-économie et le cadre juridique. Les rapports thématiques produits dans chaque pays seront consolidés pour élaborer des rapports thématiques régionaux, lesquels constitueront la base pour la préparation de l'ADT régionale.

Des consultants nationaux seront recrutés dans chaque pays pour mener ces études spécifiques, avec le soutien des Comités nationaux interministériels, afin d'assurer la qualité et la pertinence des analyses à l'échelle locale. Ce présent document concerne les Termes de Référence (TDR) pour le recrutement d'un(e) consultant(e) national(e) en socio-économie, chargé(e) de contribuer à l'ADT pour les eaux souterraines du SMAS.

OBJECT

- L'objet de cette consultation est de produire une analyse approfondie des dynamiques socio-économiques liées aux ressources en eaux souterraines du SMAS, en vue de :
2.
 - Renforcer la compréhension des impacts socio-économiques des problématiques transfrontalières sur les communautés et les secteurs économiques ;
 - Identifier les parties prenantes clés et leurs interactions avec les ressources en eaux souterraines ;
 - Proposer des recommandations pour une gestion durable et inclusive des ressources en eaux souterraines, en intégrant les dimensions socio-économiques et de genre.

3. RESPONSABILITÉS ET TACHES DU (DE LA) CONSULTANT(E)

Sous la supervision du coordonnateur du projet basé à l'OSS, le(la) consultant(e) national(e) spécialisé(e) en socio-économie travaillera en étroite collaboration avec les parties prenantes nationales et les autres experts du projet, et devra réaliser les prestations suivantes :

- Collecter et analyser les documents existants relatifs au projet SMAS, incluant les rapports antérieurs et les études pertinentes sur le système aquifère Sénégal-Mauritanien ainsi que les bassins des fleuves Sénégal et Gambie ;
- Collecter et analyser les documents élaborés dans le cadre des travaux du GTR, portant sur l'amélioration des connaissances et la gestion des ressources en eau du SMAS ;
- Analyser les rapports nationaux élaborés par les membres du Comité national interministériel, en lien avec les eaux souterraines transfrontalières du SMAS ;
- Analyser les documents et rapports de projets ou initiatives similaires en mettant l'accent sur les analyses socio-économiques des impacts des problématiques transfrontalières ainsi que sur les données démographiques, économiques et juridiques ;
- Collecter et analyser (non limitatif):
 - ✓ les informations démographiques (population globale ; l'âge de la population, les tendances migratoires, le taux de croissance démographique, les taux d'urbanisation, le nombre d'habitants par km²), ...
 - ✓ les informations de santé publique (l'espérance de vie à la naissance, la mortalité infantile, le pourcentage de population souffrant de malnutrition, le pourcentage de pauvreté et le pourcentage d'accès aux soins de santé de la population), ...
 - ✓ Le PIB par habitant ; le taux d'emploi par secteurs ; le revenu pour le PIB par secteur ; l'Indice GINI ; les taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement,
- ✓

- Mener une analyse des parties prenantes concernées par les ressources en eaux souterraines dans le cadre du SMAS, au niveau national, en identifiant leurs rôles, intérêts et contributions potentielles ;
- Mener une évaluation des conséquences socio-économiques pour chaque problème prioritaire transfrontalier identifié par les membres du Comité interministériel dans la partie du bassin aquifère Sénégal-Mauritanien ;
- Analyser les parties prenantes à l'échelle du SMAS, en tenant compte des bassins des fleuves Sénégal et Gambie, avec une attention particulière à l'intégration du genre en tant que variable clé, et élaborer un plan favorisant leur participation à la mise en œuvre de l'ADT/PAS ;
- Effectuer une analyse des biens et services environnementaux liés aux eaux souterraines transfrontalières du SMAS, visant à prévenir, réduire et éliminer les risques transfrontaliers identifiés, tout en assurant la préservation et la durabilité des ressources naturelles, notamment les eaux souterraines ;
- Analyser les causes socio-économiques (causes fondamentales et profondes) liées aux problématiques transfrontalières affectant les eaux souterraines du SMAS, et évaluer leurs conséquences et impacts socio-économiques pour guider les actions stratégiques ;
- Présenter le rapport thématique lors d'un atelier national de validation.

RESULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

4.
 - Une analyse détaillée des parties prenantes, identifiant leurs rôles, intérêts, et contributions potentielles, avec une intégration explicite de la dimension genre ;
 - Une évaluation complète des conséquences socio-économiques des problématiques transfrontalières prioritaires, fournissant une base solide pour orienter les décisions stratégiques ;
 - Une compilation des données socio-économiques existantes, incluant des informations démographiques, économiques, et de santé publique, consolidée dans un format harmonisé et compatible avec les bases de données régionales ;
 - Un diagnostic des lacunes en données et en connaissances, accompagné de propositions concrètes pour combler ces lacunes et renforcer la qualité des analyses futures ;
 - Un rapport thématique national détaillé, incluant une analyse socio-économique approfondie des impacts des problématiques transfrontalières sur les ressources en eaux souterraines du SMAS, et des recommandations stratégiques adaptées au contexte national pour une gestion durable et inclusive.
- 5.

METHODOLOGIE

Le(la) consultant(e) est libre de définir sa méthodologie, toutefois une approche participative est fortement recommandée. Cette approche devra intégrer activement les parties prenantes nationales et locales, en collaboration avec les Comités nationaux interministériels, la GTR, ainsi que les autres consultants thématiques impliqués dans l'élaboration des rapports et de l'ADT.

- 6.

La méthodologie proposée devra être détaillée dans l'offre, en précisant les étapes clés, les outils, et les techniques à utiliser pour garantir des résultats de qualité alignés sur les objectifs fixés par le projet.

PROFIL ET QUALIFICATIONS DU (DE LA) CONSULTANT(E)

6.1. Formation/Education

Le (la) candidat(e) devra être titulaire d'un diplôme de Master, d'Ingénieur ou d'un Ph.D. en économie, sociologie rurale, ou dans un domaine équivalent.

6.2. Expérience et compétences requises

Le/la candidat(e) devra justifier de l'expérience suivante :

- Avoir un minimum de dix (10) années d'expérience dans la formulation d'études socio-économiques pour des projets de développement liés à la gestion des ressources en eaux souterraines ;
- Expérience dans l'évaluation des impacts socio-économiques des problématiques transfrontalières, en particulier dans un contexte de gestion intégrée des systèmes aquifères et des bassins fluviaux ;
- Expérience avérée dans la mise en œuvre de projets de développement impliquant l'analyse des dimensions socio-économiques, notamment en Afrique de l'Ouest ;
- Expérience dans la conduite d'analyses socio-économiques intégrant les dimensions genre et inclusion sociale ;
- Connaissance des approches participatives et de la gestion des parties prenantes dans un contexte régional ou transfrontalier ;
- Expérience pratique dans les zones d'intervention du projet SMAS ou dans des contextes similaires, avec une compréhension des dynamiques locales et régionales.
- Bonne compréhension des principes de gestion intégrée des systèmes aquifères et des bassins fluviaux, en particulier dans un contexte transfrontalier ;
- Capacité à analyser les conséquences socio-économiques des problématiques transfrontalières et à formuler des recommandations stratégiques adaptées ;
- Expérience en négociation et en facilitation de consultations intergouvernementales ou multi-acteurs.
- Excellentes capacités rédactionnelles et de communication en français ou en anglais, selon le contexte national ;
- Expérience démontrée dans la rédaction de rapports techniques de haute qualité, consolidant des analyses complexes ;
- Capacité à travailler en équipe et à collaborer efficacement avec des parties prenantes variées, y compris les autorités nationales, locales et les organisations de la société civile.
- Maîtrise des outils bureautiques (MS Word, MS Excel, MS PowerPoint) ;
- Familiarité avec des logiciels spécialisés pour la gestion des bases de données et les analyses socio-économiques.

7.

DUREE, LIVRABLES ATTENDUS ET TERMES DE PAIEMENT

7.1. Durée de la mission

La durée de la mission est estimée à 90 jours calendaires.

7.2. Livrables

Le(la) consultant(e) devra produire les livrables suivants, aux échéances définies dans le tableau ci-après:

- **Livrable 1** : Rapport de démarrage comprenant un plan de travail détaillé, un chronogramme précis, et les premières orientations pour la collecte et l'analyse des données socio-économiques. Ce rapport est dû **quinze (15) jours** à compter de la date de signature du contrat et après la réunion de cadrage avec l'OSS.
- **Livrable 2** : Rapport intermédiaire présentant une synthèse des données socio-économiques collectées, une évaluation préliminaire des impacts socio-économiques des problématiques transfrontalières sur les ressources en eaux souterraines du SMAS, et une identification des lacunes ou des données manquantes. Ce livrable devra être soumis **soixante (60) jours** après la signature du contrat.



- **Livrable 3** : Rapport final, détaillant les activités réalisées, les méthodologies employées, les résultats obtenus, les lacunes identifiées, ainsi que des recommandations stratégiques pour une gestion durable et inclusive des ressources en eaux souterraines. Ce rapport devra être soumis **treinte (30) jours** après la validation du **livrable 2**. Ce livrable sera présenté lors d'un atelier national par le(la) consultant(e).

Tableau 1 - Liste de livrables et délais

Livrable	Dates de réception
L1 : Rapport de démarrage comprenant un plan de travail détaillé, un chronogramme précis, et les premières orientations pour la collecte et l'analyse des données socio-économiques.	Quinze (15) jours à compter de la date de signature du contrat et après la tenue de la réunion de cadrage
L2 : Rapport intermédiaire présentant synthèse des données socio-économiques collectées, une évaluation préliminaire des impacts socio-économiques, et une identification des lacunes	Soixante (60) jours après la signature du contrat
L3 : Rapport final détaillant les méthodologies employées, les données collectées, les lacunes identifiées, ainsi que des recommandations stratégiques pour une gestion durable des ressources en eaux souterraines.	Trente (30) jours après la validation des livrables 2 et après la tenue de l'atelier national
Total	90 jours

7.3. Durée et rémunération

Le consultant percevra une rémunération forfaitaire maximale de **6 000 USD** pour l'ensemble de la mission. Le paiement des honoraires sera effectué en trois tranches, selon les modalités suivantes :

Tableau 2 - Modalités de paiement de la consultation

Tranche	Conditions de paiements	Montant
Tranche 1	Validation par l'OSS du Livrable 1 (Rapport de démarrage)	20 % du montant total du contrat
Tranche 2	Validation par l'OSS du Livrable 2 (Rapport intermédiaire comprenant les analyses préliminaires et la synthèse des données socio-économiques)	40 % du montant total du contrat
Tranche 3	Validation par l'OSS du rapport final incluant la présentation lors de l'atelier national (Livrable 3)	40 % du montant total du contrat

NB : les délais réservés à la validation des livrables ne sont pas comptabilisés

PRESENTATION DU DOSSIER

8.1. Offre technique

- Une proposition technique de 5 pages maximum justifiant leur qualification à délivrer, de façon satisfaisante et dans les délais, les services de haute qualité au terme de la consultance demandée, la proposition d'une méthodologie succincte expliquant l'approche, la façon dont la consultance sera réalisée ainsi qu'un plan de travail comprenant les différents livrables dont la réalisation sera rattachée aux modalités des paiements ;
- Un Curriculum Vitae établissant le niveau de formation exigé ainsi qu'une expérience dans des domaines de la consultance ou ceux similaires de l'expert (selon le modèle standard de CV de l'OSS téléchargeable au lien suivant : [\[Modèle CV OSS\]](#)) ;
- Un tableau détaillant les références pertinentes relatives à la mission de l'expert proposé ;
- Autres références jugées utiles ;
- Modèle de déclaration sur l'honneur dûment rempli (Annexe 3).



8.2. Offre financière

L'offre financière comprendra les pièces suivantes :

- Une fiche de soumission de l'offre financière conformément au formulaire en **annexe 1** ;
- Ventilation du prix forfaitaire conformément au formulaire en **annexe 2** (exprimé en USD), indiquant tous les coûts de la mission, ventilés en frais remboursables et divers.

9. EVALUATION

La sélection des offres comprendra deux étapes : Une première étape relative à l'évaluation des offres techniques suivie d'une seconde étape relative à l'évaluation des offres financières.

9.1. Offre technique

L'évaluation et la comparaison des CVs se fera séparément et indépendamment de toute considération financière. Elle sera notée sur **100 points sur la base des critères mentionnés dans le tableau ci-dessous** :

Pour être éligible, l'offre technique du candidat doit obtenir **la note minimum de 70 sur 100**.

Rubrique	Points
Qualifications générales / Diplômes de Master, d'Ingénieur ou d'un Ph.D. en économie, sociologie rurale, ou dans un domaine équivalent.	15
Méthodologie de travail : approche claire et cohérente, structuration des étapes, adéquation avec les délais et objectifs spécifiques du projet	20
Expérience dans la formulation des études socio-économiques de projets de développement ayant trait à la gestion des ressources en eaux souterraines ; Expérience dans la conduite d'analyses socio-économiques intégrant les dimensions genre et inclusion sociale.	30
Expérience dans l'évaluation des impacts socio-économiques des problématiques transfrontalières, en particulier dans un contexte de gestion intégrée des systèmes aquifères et des bassins fluviaux ; Expérience avérée dans la mise en œuvre de projets de développement impliquant l'analyse des dimensions socio-économiques, notamment en Afrique de l'Ouest	30
Connaissances linguistiques (Français + Anglais)	5
Total	100

9.2. Offre financière

L'évaluation financière ne concernera que les offres des soumissionnaires pré-qualifiés après l'évaluation technique.

Les notes des offres financières (Nf) seront calculées comme suit :

$Nf = 100 \times Fm/F$, avec :

- Nf : Note financière du soumissionnaire
- Fm : Proposition financière la plus basse des offres retenues techniquement
- F : Proposition financière du soumissionnaire

9.3. Évaluation finale

Les offres seront classées en fonction de leur note globale (NG) selon la formule suivante :

$$NG = [Nt \times (70\%)] + [Nf \times (30\%)]$$

- NG : Note globale
- Nt : Note technique
- Nf : Note financière

Le choix du sera porté sur l'offre ayant obtenu la note globale (NG) la plus élevée.

10. MODALITES DE SOUMISSION ET DATE LIMITE

Les offres doivent être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante : procurement@oss.org.tn en mentionnant la référence : « **Consultant(e) National(e) Socio-économiste contribuant à l'ADT [AC/OSS/SMAS_Socio-economie/250325-20]** » dans l'objet du mail.

La date limite de la réception des offres est fixée au 6 avril 2025 à 23h59 (Heure de Tunis) et 22h59 (GMT).

Annexe 1 - Fiche de soumission de la proposition financière

Offre adressée à (entité de passation de marché et d'élimination) :	
Date de l'offre financière :	
Numéro de référence du marché :	
Objet du marché :	

Le prix total de notre offre est : _____

Nous confirmons que les tarifs indiqués dans notre offre financière sont fixes et fermes pour la période de validité et ne feront l'objet d'aucune révision ou variation.

Offre financière autorisée par :

Signature : _____

Nom _____

Position : _____

Date : _____

Autorisé pour et au nom de :

Le consultant : _____

Signature et cachet du représentant légal du consultant

Annexe 2 - Ventilation du prix forfaitaire

[Remplissez ce formulaire avec les détails de tous vos coûts et soumettez-le dans le cadre de votre proposition financière. Vos coûts doivent être présentés en USD.]

Numéro de référence de la passation de marché :

HONORAIRES				
Nom et position de l'expert	Quantité de l'input	Unité de l'input	Taux	Prix total
TOTAL				

COÛTS REMBOURSABLES ET DIVERS				
Description du coût	Quantité	Unité de mesure	Prix unitaire	Prix total
TOTAL :				

TOTAL FORFAITAIRE EN USD : _____

Ventilation du prix forfaitaire autorisé par :

Signature : _____ Nom : _____

Position : _____ Date : _____

Autorisé pour et au nom de : _____ (J/M/A)

Le Consultant : _____

Signature et cachet du représentant



Annexe 3 - Modèle de déclaration sur l'honneur

Objet de l'appel d'offres :

Je soussigné (nom et prénom) :

Nationalité :

Agissant en qualité de :

Raison sociale :

Adresse :

Inscrit au registre du commerce sous le n° le à

Matricule fiscal :

• **Déclare sur l'honneur :**

1. N'avoir jamais été en liquidation judiciaire et n'avoir jamais fait l'objet d'aucune poursuite judiciaire pour quelques motifs que ce soit,
2. M'engager à ne pas recourir, par moi-même ou par personne interposée, à des pratiques pouvant être qualifiées de malversation, de fraude ou de corruption dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du présent marché,
3. M'engager dans le cas où mon offre est retenue, à respecter les procédures en vigueur à l'OSS et l'obligation de réserve et du secret professionnel pour tous les faits et/ou informations que j'aurais à connaître,

- **Certifie** l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur et dans les pièces fournies dans mon offre.
- **Certifie** que je n'ai aucun lien de parenté avec aucune personne recevant une rémunération quelconque de l'OSS
- **Reconnais** avoir pris connaissance que toute imprécision ou erreur et tout manquement pouvant être relevée dans le contenu de mon offre ainsi que le non-respect des conditions de participation, sont des causes de rejet de ma candidature.

Fait à.....le.....

Signature et cachet du représentant légal du consultant